

INVENTAIRE ET ÉVALUATION DES FRAIS EXPOSÉS DE « PROPRIÉTÉ TUNISIE » A « VENTE METROPOLE » POUR UNE TONNE NETTE D'AGRUMES

Les frais d'expédition des agrumes de Tunisie ont été décomptés d'une part, de « propriété fruits cueillis » à « Vente Quai Marseille » ou « Wagon départ » et, d'autre part, de « propriété » à « Halles Marseille et Paris ».

Le premier décompte intéresse plus spécialement les producteurs et exportateurs, car 80 % des ventes s'effectuent à ce stade, et c'est à partir du stade « Wagon départ port de débarquement » que les produits tunisiens sont soumis aux mêmes frais que les agrumes concurrents étrangers.

Ces frais peuvent varier selon les espèces de fruits considérés : oranges, clémentines, mandarines, citrons; ils dépendent également pour une part du type et de la capacité des emballages utilisés, caisses, cageots, etc...

L'influence de l'espèce du fruit traité sur les frais d'acheminement indiqués ci-dessus s'explique d'une part par l'existence de frais proportionnels à la valeur du fruit (taxes ad valorem, commissions, marges de freinte ou de déchets) et, d'autre part, par la densité des fruits et leur grosseur; à ce point de vue, c'est souvent le prix de l'unité de volume plutôt que le prix de l'unité de poids qui est important.

L'emballage, de son côté, agit sur le montant des frais d'une part par son prix d'achat, d'autre part par le rapport : tare/volume. Il faut d'ailleurs noter que ce n'est pas forcément l'emballage en apparence le plus cher qui est en définitive le plus coûteux; certains emballages présentant un ensemble de qualités techniques recherchées (solidité, maniabilité, légèreté), peuvent finalement, tous frais comptés, se révéler les moins onéreux, malgré un prix d'achat plus élevé à volume égal; en outre, il est fréquent que de tels emballages fassent bénéficier leur contenu d'une certaine prime à l'achat.

Cette particularité explique l'évolution vers tel ou tel type d'emballage constatée d'une campagne d'exportation à l'autre. Par ailleurs, certains postes jugés a priori négligeables révèlent des surprises, une fois chiffrés (Tableaux 1 et 2).

TABEAU 1
ESSAI D'EVALUATION DES FRAIS DE CONDITIONNEMENT ET D'ACHEMINEMENT
ET DES MARGES REVENANT AU NEGOCE TUNISIEN EN FONCTION :
d'une part, de la constante de conditionnement et d'acheminement,
d'autre part, de la variable des prix à la production (1) et à la vente

Espèces de fruits	Oranges			Clémentines	Mandarines	Citrons		
	Florid.	Afric.	2/3 Armée	Basquet 20 l.	Cageot 20 l.	Afric.	1/2 Armée	Cageot 24 l.
Conditionnement	5.203	5.203	5.203	8.268	6.218	5.885	5.885	5.885
Emballages	5.833	6.648	6.840	9.229	9.116	7.013	9.264	9.344
Mise à quai — Embarquement	8.925	8.868	8.406	8.709	8.312	8.825	8.419	8.416
Débarquement	6.697	6.683	6.422	7.919	6.309	6.875	6.698	6.698
Total.....	26.648	27.402	26.871	34.125	29.995	28.557	30.266	30.343
Taxes et commission de vente à quai Marseille....	5.728	5.728	5.728	9.906	5.340	6.115	6.115	6.115
Prix de revient « Vente à quai »	32.376	33.130	32.599	44.131	35.335	34.672	36.381	36.458
Marge revenant au négoce tunisien.....	2.624	1.867	2.401	5.969	— 295	5.287	3.629	3.542
Transports, taxes et commission vente Halles Paris..	18.035	17.983	17.581	23.279	16.433	18.622	18.253	18.406
Prix de revient vente Halles Paris	44.683	45.385	44.452	57.404	46.428	47.179	48.519	48.749
Marge revenant au négoce tunisien	5.317	4.615	5.548	2.596	— 1.388	7.821	6.481	6.251

(1) Les prix retenus à la Production sont des prix raisonnables ne découlant pas des surenchères anormales.

TABLEAU 2
 PRIX DE REVIENT COMPARATIF AU STADE « VENTE » DE 1 TONNE NETTE
 D'AGRUMES CONDITIONNÉES EN DIFFÉRENTS EMBALLAGES

I. — ACHAT — TRIAGE — CALIBRAGE	1.000 F./T.	Oranges	Clémentines	Mandarines	Citrons
		— Achat à la propriété (prix hypothétique)	35.000	70.000	30.000
— Transport propriété station d'emballage, gardiennage - retour d'emballages vides - (trajet 50 km. - tare des emballages vides 165 kg./tonne)	1.165	1.165	1.165	1.165	
— Conditionnement : main-d'œuvre et charges sociales (triage, calibrage, mise en caisse)	2.230	3.495	3.495	2.912	
— Frais généraux - Amortissement du matériel	inchiffrable	—	—	—	
— Ecart de triage 10 %	3.616	7.116	3.116	3.616	
	42.011	81.776	37.776	42.693	
— Vente des écarts de triage (50 % de leur valeur)	— 1.808	— 3.508	1.558	— 1.808	
Total	40.203	78.268	36.2128	40.885	

Tableau 2 (suite)

Emballages	ORANGES			Clémentines	Mandarines	CITRONS		
	Floridienne	Africaine	2/3 « Armée »	Basquet 20 l.	Cageot 24 l.	Africaine	1/2 « Armée »	Cageot 24 l.
Tare	4 k. 500	3 k. 200	1 k. 800	1 k. 200	1 k. 200	3 k. 200	1 k. 150	1 k. 200
Nombre colis à la tonne....	34	45,5	45	90	80	48	85	82
II. — EMBALLAGES								
Emballages :	Flor.	Afr.	2/3	Basq.	Cag.	1/2		
Prix :	140	118	143	88,6	100	103		
Montage des floridiennes et africaines (main-d'œuvre : flor. : 7 fr.; Afric. : 4 fr.; 2/3 : 3 fr.; 1/2 : 2 fr. 5)	236	182	135	—	—	—	192	212
Casse au montage : 2 %	95	107	—	—	—	—	113	—
Clous pour montage (1 paquet de 5 kg. de clous permet le montage de 110 caisses, soit 0 kg. 04 x 85 = 3,40)	116	155	—	—	—	—	163	—
Cerclage des floridiennes et africaines (1 rouleau de fil d'acier coûte 6.000 fr. et permet le cerclage de 500 caisses, soit 12 fr. par caisse)	408	546	—	—	—	—	576	—
Casse au cerclage : 3 % des fils	12	16	—	—	—	—	17	—
Étiquettes lithographiées, marquage (6 fr./caisse)	204	273	270	—	—	—	288	—
Attaches pour cageots et basquets (1.200 fr. le paquet de 500 liens, soit par colis : $\frac{1.200}{4} = 0,96$	—	—	—	86	76	—	—	78
5.000								

Tableau 2 (suite)

Emballages	ORANGES			Clémentines	Mandarines	CITRONS			
	Flori-dienne 4 k. 500	Afri-caine 3 k. 200	2/3 « Armée » 1 k. 800	Basquet 20 l. 1 k. 200	Cageot 24 l. 1 k. 200	Afri-caine 3 k. 200	1/2 « Armée » 1 k. 150	Cageot 24 l. 1 k. 200	
Tare									
Nombre colis à la tonne.....	34	45,5	45	90	80	48	85	82	
Taxe de formalités douanières (mercuriale moyenne : oranges : 35; citrons : 30; mandarines : 25; clémentines : 40)....	1,50 %	525	525	525	600	375	450	450	
Taxe OFITEC	0,50 %	175	175	175	200	125	150	150	
Frais d'embarquement et fret	5.850	6.745	6.698	6.324	6.480	6.411	6.745	6.413	
Assurance									
		P O U R M E M O I R E							
TOTAL.....		8.925	8.868	8 406	8.709	8.312	8.825	8.419	8.416
IV. — DEBARQUEMENT (Marseille)									
Débarquement (cales ordinaires)	1.664	1.919	1.905	1.799	1.843	1.824	1.918	1.825	1.825
Pointage et livraison (avec pesée).....	410	472	469	443	454	450	472	450	450
Commission de transit	588	678	673	635	651	644	678	645	645
Mise sur wagon et camionnage.....	808	930	925	865	895	885	931	886	886
Péage Chambre de Commerce (Marseille)	80	92	92	86	89	88	92	88	88
Formalités en douane - Vacances supplémentaires	38	44	44	41	42	42	44	42	42
Timbre correspondance - Télégraphe - Téléphone	29	33	33	31	32	32	33	32	32
Taxe de 9,35 % sur les postes.....	175	202	200	189	194	192	202	192	192
Taxe de statistiques et de contrôle douanier (valeurs en douane : oranges : 40; citrons : 45; mandarines : 35; clémentines : 60)	0,4 %	160	160	160	240	140	180	180	180
Taxe phytosanitaire	0,575 %	230	230	230	345	201	258	258	258

Tableau 2 (suite)

		ORANGES			Clémentines	Mandarines	CITRONS			
		Flori-dienne	Afri-caine	2/3 « Armée »	Basquet 20 l.	Cageot 24 l.	Afri-caine 3 k. 200	1/2 « Armée » 1 k. 150	Cageot 24 l. 1 k. 200	
Emballages										
Tare		4 k. 500	3 k. 200	1 k. 800	1 k. 200	1 k. 200	3 k. 200	1 k. 150	1 k. 200	
Nombre colis à la tonne....		34	45,5	45	90	80	48	85	82	
Honoraires d'agréés en douane (tarif dégressif)		moy. 0,75 %	300	300	300	450	262	340	340	
Taxe sur les honoraires en douane.....		8,17 %	25	25	25	37	21	28	28	
Taxe de transactions		1,01 %	404	404	404	606	353	454	454	
Freinte de route		2 % en poids								
			1.208	1.223	1.214	2.041	1.175	1.245	1.278	
TOTAL.....			6.697	6.683	6.422	7.919	6.309	6.875	6.698	
TOTAL GENERAL.....			61.648	62.402	61.871	104.125	59.955	63.598	65.343	
V. — VENTE A QUAI										
Commission de vente		Oranges 70 Citrons 75 Mandarines 65.. Clémentines 120	5 %	4.200	4.200	4.200	7.200	3.900	4.500	4.500
Taxe locale		1,75 %	1.225	1.225	1.225	2.100	1.137	1.312	1.312	1.312
Complément taxe de transaction sur prix de vente		1,01 %	303	303	303	606	303	303	303	303
Correspondance - Télégrammes - Quit-tances										
TOTAL.....			5.728	5.728	5.728	9.906	5.340	6.115	6.115	6.115
Prix de revient vente à quai.....			67.376	68.130	67.599	114.031	65.295	69.713	71.381	71.458
S U I V A N T D E B O U R S										

Tableau 2 (suite)

Emballages	Tare	Nombre colis à la tonne.....	ORANGES			Clémen- tines	Manda- rines	CITRONS		
			Flori- dienne 4 k. 500 34	Afri- caine 3 k. 200 45,5	2/3 « Armée » 1 k. 800 45	Basquet 20 l. 1 k. 200 90	Cageot 24 l. 1 k. 200 80	Afri- caine 3 k. 200 48	1/2 « Armée » 1 k. 150 85	Cageot 24 l. 1 k. 200 82
VI. — VENTE AUX HALLES DE MARSEILLE										
Frais de transport urbains (avec pesage)	808		931	925	865	895	885	931	886	886
Pesage :										
(150 fr./T. pr marchandise en caisse)			173	172	162	199	197	173	164	197
(180 fr./T. pr marchandises en billots..)		5 f/colis	171	227	225	450	400	240	425	410
Manutention, triage répartition		7 f/ql nei	70	70	70	70	70	70	70	70
Droits de décharge et abris.....										
TOTAL.....			1.344	1.394	1.322	1.614	1.552	1.414	1.545	1.563
Prix de revient vente Halles.....			68.730	69.524	68.921	115.645	66.847	71.127	72.926	73.021
VII. — VENTE AUX HALLES DE PARIS										
Transport Marseille-Paris (freinte de route déduite)	6.400 kg.		7.232	7.182	6.780	6.950	6.874	7.232	6.880	7.027
Commission du répartiteur	2 %		1.700	1.700	1.700	2.600	1.500	1.800	1.800	1.800
Commission de vente		3 %	6.800	6.800	6.800	10.400	6.000	7.200	7.200	7.200
Oranges				85						
Citrons				90						
Mandarines				75						
Clémentines				130						
Taxe locale	1,75 %		1.488	1.488	1.488	2.275	1.312	1.575	1.575	1.575
Complément de taxe de transaction.....	1,01 %		454	454	454	707	404	454	454	454
Freinte de route (en poids).....	0,50 %		361	359	359	347	343	361	344	350
Correspondance Télégrammes										
TOTAL.....			18.035	17.983	17.581	23.279	16.433	18.622	18.253	18.406
Prix de revient au stade débarquement Marseille			61.648	62.402	61.871	104.125	59.955	63.598	65.266	65.343
Prix de revient vente Halles.....			79.683	80.385	79.452	127.404	76.388	82.220	83.519	83.749

N. B. — En sus de ces prix de revient, il y a lieu d'ajouter le cas échéant :

— papillotage des fruits (citrons)	2.400 à 7.500 fr./tonne selon calibre des fruits et qualité du papier.
— débarquement des cales frigorifiques	338 fr./tonne brute
— livraisons partielles ou différées	100 fr./tonne brute
— commission de groupage	400 fr./tonne brute
— livraison dimanche et jours fériés	200 fr./tonne brute.

Ces chiffres ne peuvent être considérés comme absolus; ils sont purement indicatifs, puisque partant de certaines données hypothétiques : prix d'achat, valeurs en douanes, prix de vente; néanmoins, malgré la variabilité des données réelles, la réalité est serrée au plus près. De plus, il n'est pas tenu compte des postes facultatifs : déverdisage des fruits, papillotage, présentation particulièrement bien soignée, prérefrigeration, utilisation de containers ou de cales frigorifiques, livraisons partielles ou différées, livraisons les dimanches et jours fériés.

Par ailleurs, les chiffres résultant des tarifs d'acconage sont purement théoriques puisqu'en sont exclus les « extra frais » occasionnels qui peuvent incomber selon les usages soit à la marchandise, soit à l'armement (heures supplémentaires, majoration de salaires pour travail en scheft, location de grue à quai, de bâches, gardiennage, extra-portage, etc...).

De même, les prix de revient des transports en Tunisie et de la main-d'œuvre peuvent varier en fonction des distances à parcourir, de l'intervention ou non d'un tiers transporteur, de l'état de la marchandise transportée (vrac ou emballée) du statut ouvrier de la main-d'œuvre (ouvriers agricoles, ouvriers industriels).

La présente étude a porté sur une station implantée à Tunis et ne disposant pas de moyens propres de transport.

Sont également exclus des calculs, l'amortissement des installations et les frais généraux. Ceux-ci se calculant avec des éléments différents d'une installation à l'autre, ils varient dans de larges limites suivant le lieu d'implantation, l'organisation, l'importance des locaux et des matériels et le tonnage qui y est annuellement traité. Il n'a pas paru possible de les chiffrer avec une exactitude suffisante et de rechercher un chiffre moyen valable.

Le montant des Commissions de vente et le montant des taxes attachées à la vente sont également extrêmement variables puisque calculés sur un élément sujet à des fluctuations journalières, de grande amplitude parfois. Les prix de vente retenus sont les prix les plus couramment pratiqués en pleine saison.

Concernant les marges laissées au négoce, les chiffres avancés ne représentent la réalité qu'autant que les chiffres hypothétiques d'achat et de vente, retenus, représentent des prix réels.

Les estimations des frais de conditionnement, d'acheminement et de vente peuvent être dépassés, et la marge bénéficiaire du négoce réduite d'autant, si, en raison de circonstances climatiques défavorables, une sélection plus rigoureuse des fruits est nécessaire ou si, du fait d'une « resserre » commandée par le mauvais temps sur le marché de vente, ou un encombrement de ce marché (encombrement qui peut être le fait de fruits autres que les agrumes), il s'en suit une « tache » importante à laquelle s'ajoute une dépréciation de la partie saine.

Il est à noter que l'usage général dans les transactions sur les fruits et légumes frais, étant la vente à la commission, les expéditions à partir du pays de production, sont faites sans garantie de

TABLEAU 3
REPRESENTATION EN VALEUR RELATIVE, PAR POSTES PRINCIPAUX, DES FRAIS DE CONDITIONNEMENT
D'ACHEMINEMENT ET DE VENTE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DE CES PRIX

ESPECES DE FRUITS		Oranges			Clément.	Mandar.	Citrons		
		Florid.	Afric.	2/3 Armée	Basquet 20 l.	Cageot 24 l.	Afric.	1/2 Armée	Cageot 24 l.
TYPES D'EMBALLAGE UTILISES									
Fret et transport ferroviai- res	Quai Marseille ...	20,8 %	20,1 %	19,4 %	14,6 %	18 %	19,5 %	17,6 %	17,6 %
	Halles Paris	31 %	30,8 %	29,6 %	23,2 %	28,6 %	29,8 %	27,4 %	27,6 %
Emballages	Quai Marseille ...	18 %	20 %	21 %	21 %	26 %	20,1 %	25,1 %	25,3 %
	Halles Paris	13 %	14,5 %	15,5 %	16,2 %	20 %	14,7 %	19 %	19,2 %
Commissions de vente	Quai Marseille ...	13 %	12,6 %	12,9 %	16,3 %	11,8 %	13 %	12,7 %	12,7 %
	Halles Paris	15,2 %	15 %	15,3 %	18 %	12,9 %	15,2 %	14,8 %	14,7 %
Taxes et assimilées	Quai Marseille ...	10,5 %	10,3 %	10,3 %	14 %	8,7 %	10 %	9,5 %	9,5 %
	Halles Paris	8,6 %	8,5 %	8,6 %	9,3 %	7,2 %	8,3 %	8 %	8 %
Freinte de route et écarts..	Quai Marseille ...	9,2 %	9,2 %	9,2 %	8 %	7,7 %	8,7 %	8,5 %	8,4 %
	Halles Paris	7,7 %	7,5 %	7,5 %	10,2 %	6,6 %	7,4 %	7,2 %	7,1 %
Main-d'œuvre	Quai Marseille ...	7 %	6,7 %	6,9 %	7,9 %	9,9 %	8,4 %	8 %	8 %
	Halles Paris	5 %	4,9 %	5 %	6,2 %	7,6 %	6,2 %	6 %	6 %

vente et de prix; de plus, les risques en cours de transport ne sont pas négligeables.

Cet essai d'évaluation des marges laissées au négoce dans les conditions d'achat et de vente hypothétiques fixées n'a donc d'autre objet que de fixer un ordre de grandeur.

Il peut paraître surprenant que le chiffre relatif à la marge laissée par les mandarines soit négatif; une telle éventualité est pourtant assez fréquente dans le commerce d'exportation des fruits et légumes, et c'est précisément le cas, cette année, pour les mandarines et pour plusieurs envois d'oranges (tableau 3).

Ces chiffres appellent les remarques suivantes :

Les postes les plus lourds sont, dans l'ordre décroissant, le fret et transport ferroviaire, l'emballage (tous deux représentent la part la plus importante des frais d'approche), la commission de vente, les taxes et assimilées; le poste le moins lourd est la main-d'œuvre qui, quoique très nombreuse, représente moins du 1/20 de l'ensemble des frais pour les oranges, du 1/17 pour les citrons et clémentines et du 1/12 pour les mandarines.

Dans quelle mesure les chiffres de ces postes peuvent-ils être réduits ?

Le taux du fret a déjà été sensiblement diminué au cours des deux dernières campagnes; il est passé de 6.650 à 5.850 francs la tonne; par contre, les tarifs ferroviaires ont augmenté, compensés, dit-on, par l'octroi de réductions tarifaires consenties, sous certaines conditions, aux expéditeurs d'agrumes, conditions qui remettent à l'ordre du jour une très vieille querelle relative à la normalisation des formes d'emballages.

En fait, en l'état actuel des choses, les avantages consentis par la S.N.C.F. aux exportateurs nord-africains paraissent assez fallacieux.

Parallèlement à l'effort fait par les compagnies de navigation dans le sens d'une compression des frais d'acheminement, les transitaires, les entrepreneurs de manutention maritime et toutes les activités professionnelles qui interviennent dans l'acheminement des fruits et primeurs, ont consenti des réductions de tarif.

Les prix des caisses à agrumes et des accessoires ont également baissé depuis 2 ans (20 % au total); par contre, ceux des emballages du type dit emboîtables ont légèrement augmenté. C'est sur ce poste que porte la recherche par les exportateurs, des moyens propres à diminuer les frais d'approche; mais le transport maritime est un handicap sérieux; aussi, la solution ne pourra être trouvée que dans un compromis entre le prix, le poids et la solidité.

Quant aux taxes, elles ont été sérieusement amoindries par la suppression de la taxe de transaction qui était perçue au taux de 3,50 % à la sortie de Tunisie; il ne semble pas qu'une nouvelle détaxe puisse être envisagée.

En ce qui concerne les tarifs des transports « post embarquement », qu'ils soient effectués par camions automobiles, ou par ca-

mions hippomobiles, ceux-ci sont en raison de la concurrence déjà inférieurs aux tarifs maxima fixés par arrêtés.

La charge inhérente aux écarts et déchets est évidemment incompressible; quant à la main-d'œuvre, sa place dans le coût total est trop modeste pour permettre d'espérer, grâce à une meilleure organisation, atteindre une diminution sensible sur ce poste.

En tout état de cause, il ne semble pas qu'une compression substantielle des frais puisse être réalisée par un abattement hypothétique inférieur à 10 % à consentir sur les postes : caisserie et accessoires, fret, frais de transit, commission de vente, taxes et assimilés; la solution du problème est ailleurs, et pour le moment sa recherche s'apparente à celle de la quadrature du cercle.

Jules SECONDI,
*Chef du Département
Contrôle et Standardisation
de l'O.F.I.T.E.C.*